

DU 2^{ème} Cycle :
« L'éthique, la communication et le travail en équipe multidisciplinaire dans le champ de la santé » Année 2011-2012

CONDITIONS D'INSCRIPTION

* Sont admis à s'inscrire :

- Etudiants en 2^{ème} cycle des études médicales,
- Etudiants kinésithérapeutes 3^{ème} année,
- Etudiants sage-femmes 3^{ème} et 4^{ème} année,
- Etudiants infirmiers 3^{ème} année,
- Etudiants en psychologie, niveau master 1 ou 2,
- Etudiants en philosophie, niveau master 1 ou 2,
- Etudiants en droit, niveau master 1 ou 2.

* Montant des droits : 180 € (frais d'inscription) pour les étudiants non inscrits à l'Université (infirmiers et kinésithérapeutes)

* 20 à 25 candidatures seront obtenues pour la sessions 2010-2011

OBJECTIFS GENERAUX

Permettre à l'étudiant

- d'acquérir un raisonnement éthique en construisant un questionnement de façon rigoureuse,
- d'exprimer un opinion argumentée
- d'éprouver l'interdisciplinarité (enrichissement personnel et professionnel par la capacité d'écouter l'autre, de prendre en compte son avis, de modifier sa position initiale au terme d'une réunion interdisciplinaire
- d'intégrer le questionnement éthique dans une démarche professionnelle

ORGANISATION DE LA FORMATION

* Durée de la formation : 1 an.

* Pratiques pédagogiques :

Chaque question éthique abordée en tant que sujet d'enseignement sera abordée en 3 temps successifs

- un temps sémantique destiné à valider une définition commune à tous des termes employés
- un temps tourné vers les étudiants en formation professionnelle leur demandant s'évoquer des situations cliniques ou la question traitée a été rencontrée dans leur pratique
- un temps d'analyse interdisciplinaire d'une ou deux situations : ce temps de l'analyse sera pour l'enseignant le temps destiné à faire acquérir la rigueur du questionnement

Pour certains sujets d'autres méthodes pédagogiques seront utilisées

- Analyse de documents : presse, textes législatifs,
- Jeux de rôle,
- Cours théoriques.

DEROULEMENT DE L'ENSEIGNEMENT

* **Responsables des cours** : Dr Régis AUBRY et Nicolas BECOULET

* **Enseignement** : 60 heures d'enseignement dont 44 h de cours + 12 h de stage + 4 h de soutenance.

Les cours ont lieu généralement de 16h à 20h sur le site « Saint Jacques » à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK).

* **Stage** :

Nous proposons que ce stage, compte tenu de l'engagement de chacun des étudiants dans un cursus et dans d'autres stages, soit effectué de la façon suivante : il s'agit de participer à 3 réunions centrées sur les questions d'éthique clinique :

- une réunion du comité d'éthique du CHU et/ou une réunion organisée par l'espace éthique inter régional Bourgogne Franche-Comté,
- une réunion d'éthique concernant les questions de fin de vie un mardi de 8h30 à 10 h au département douleur/soins palliatifs du CHU de Besançon (site Jean Minjoz 5AN),
- une réunion d'éthique dans d'autres services (réanimation adulte, pédiatrique, gynécologie-obstétrique,un autre lieu de stage peut être discuté avec les responsables de stage.

Chaque participation doit être matérialisée par un document signé par le responsable de la réunion attestant que l'étudiant a participé

* **Mémoire** :

Le mémoire doit permettre à l'étudiant de mener un travail de réflexion selon une méthodologie qui lui aura été enseignée pendant le DU.

Les responsables pédagogiques recommandent la réalisation multidisciplinaire du travail de mémoire (binôme ou trinôme d'étudiants).

Les responsables pédagogiques évalueront la capacité de ou des étudiants à élaborer un raisonnement éthique.

Chaque étudiant bénéficiera de 2 séances en plénière pour le choix du sujet et la méthodologie et d'un tuteur personnalisé.

Une soutenance publique, en présence de tous les étudiants, sera réalisée.

La validation sera faite à l'issue de la soutenance et selon les critères d'un guide d'évaluation, élaboré par les responsables pédagogiques.

MODALITES D'OBTENTION DU DIPLOME

L'obtention du DU « L'éthique, la communication et le travail en équipe multidisciplinaire dans le champ de la santé » nécessite :

- **la présence et participation aux enseignements (/15)** : les cours sont obligatoires. Toutefois, à titre exceptionnel, 1 à 2 séances d'absence peuvent être tolérées si elles sont justifiées par écrit. Au-delà, l'équipe pédagogique examinera la possibilité de valider l'enseignement. Une feuille d'émargement circulera lors des séances.
- **la validation du stage (/5)** : participation à 3 réunions centrées sur les questions d'éthique clinique.
- **la validation du mémoire (/40)**.